

#ÉNERGIES RENOUVELABLES #TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chauffer les bâtiments avec une énergie renouvelable locale : Inauguration du réseau de chaleur urbain de Talmont-Saint-Hilaire

Cet ouvrage est le premier projet porté par la régie SYDEV Chaleur, créée pour accompagner les collectivités vendéennes dans la production et la distribution de chaleur renouvelable.

Mardi 6 octobre, le SYDEV, Syndicat d'énergie et d'équipement de la Vendée, et la commune de Talmont-Saint-Hilaire ont inauguré un réseau de chaleur renouvelable urbain. Une chaufferie bois alimente désormais en chaleur 3 bâtiments : une école, un espace multi-accueil et un EHPAD. L'approvisionnement en bois de la chaufferie de Talmont-Saint-Hilaire est assuré par des agriculteurs dans un périmètre de 20 km. Ce projet démontre qu'il est possible de produire et distribuer localement une énergie renouvelable, décarbonée et créatrice de valeur pour le territoire.

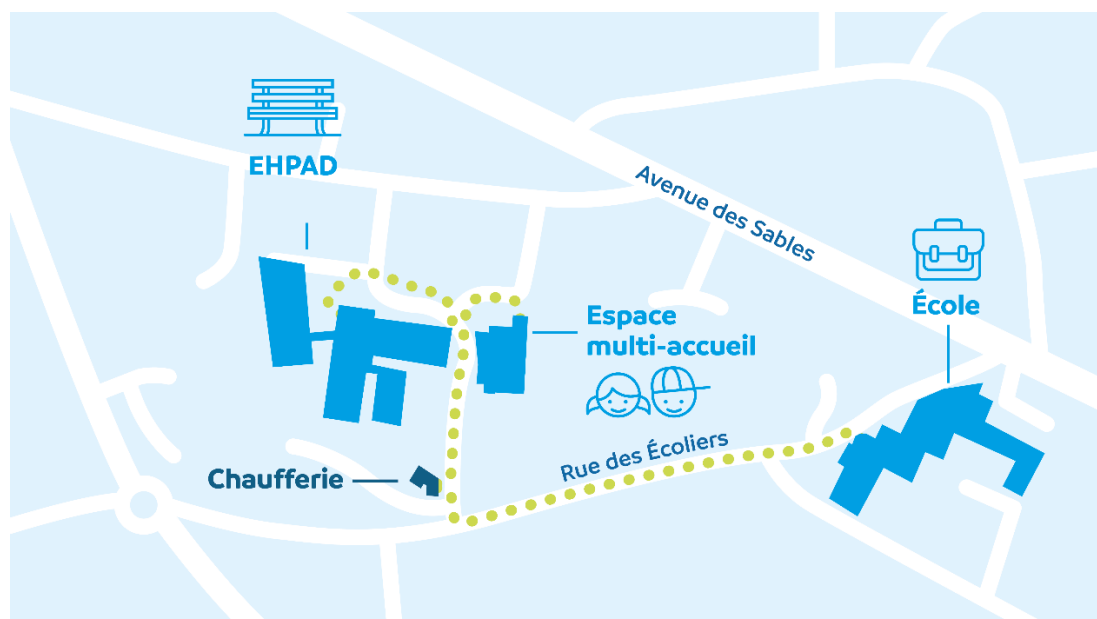


La chaufferie alimentant le réseau de chaleur est approvisionnée en bois issu de la filière agricole locale

Un projet au service de la transition énergétique locale

Ce projet développé par le SYDEV et accompagné par la commune de Talmont-Saint-Hilaire, le Centre communal d'action sociale (CCAS) et Vendée Habitat consiste en la mise en place d'une chaufferie bois complétée par deux chaudières gaz en appoint, 400 mètres de réseau de chaleur pour alimenter en chaleur 3 bâtiments : l'EHPAD Le Havre du Payré, le groupe scolaire du Payré et le multi-accueil Les Moussaillons du Payré.

L'opération a également été coordonnée avec l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms de la rue des Écoliers.



Plan de l'installation

La chaufferie consomme environ 200 tonnes de bois par an issues de l'entretien des haies bocagères dans un rayon de 20 km. L'approvisionnement est assuré par la SCIC Vendée Bois Énergie. Cela permet de relocaliser les dépenses énergétiques et de générer environ 30 000 € par an pour la filière locale.

Le projet permet d'éviter environ 120 tonnes de CO₂ par an, contribue à la préservation du bocage et offre aux abonnés une solution énergétique plus stable face aux fluctuations des marchés énergétiques.

La création du réseau de chaleur représente un investissement d'1 million d'euros HT soutenu à hauteur de 435 000 euros HT par l'ADEME, via le Fonds Chaleur.

Les avantages de la chaleur renouvelable

En France, 50% de nos consommations énergétiques sont destinées à des usages de chaleur (chauffage, eau chaude sanitaire, process industriels, etc.). La majorité provient de ressources fossiles (gaz naturel, fioul, gaz propane), fortement émettrices de gaz à effet de serre, importées et soumises à la volatilité des marchés de l'énergie et par conséquent des prix. Il y a donc un enjeu fort à diversifier le mix énergétique pour la souveraineté énergétique du pays.

Le réseau de chaleur de Talmont-Saint-Hilaire répond à cet enjeu en développant une production locale et renouvelable, avec 85 % de chaleur issue du bois énergie et 15 % de gaz naturel en appoint et secours.

Les énergies thermiques renouvelables et de récupération (bois, solaire thermique, géothermie, chaleur fatale, thalassothermie) représentent un levier fort pour décarboner les consommations d'énergie tout en utilisant des ressources locales créatrices de valeur dans les territoires.

Les réseaux de chaleur urbains (RCU) sont des infrastructures collectives qui permettent de distribuer cette chaleur pour différents besoins à des échelles plus ou moins importantes allant du quartier à la ville. En mutualisant les besoins énergétiques couverts, les réseaux de chaleur permettent de massifier le recours aux énergies renouvelables et les bienfaits associés.

Développés historiquement dans les grandes métropoles, ce type d'installation démontre désormais leur pertinence dans les centres bourgs des territoires ruraux.

Le SYDEV crée une régie pour faciliter le développement de la chaleur renouvelable

Dans le cadre des politiques locales de transition énergétique, le SYDEV propose un accompagnement technique et financier des projets de chaleur renouvelable, qu'ils émanent des collectivités ou des entreprises vendéennes, en s'appuyant sur un collectif d'acteurs locaux (ADEME, UCUMA, FIBOIS Pays de Loire, ATLANSUN, Centre régional des énergies renouvelables).

La compétence de création et d'exploitation des réseaux publics de chaleur ou de froid, relevant des communes, peut être transférée au SYDEV. Le syndicat devient alors compétent pour aménager et exploiter ces réseaux, considérés comme un service public industriel et commercial (SPIC). Afin d'assurer cette mission, le SYDEV a créé le 17 décembre 2024 une régie dotée de la seule autonomie financière, SYDEV Chaleur. Cette régie, sans personnalité morale, exerce la compétence en lieu et place des collectivités adhérentes et dispose d'un budget annexe dédié. Les missions de SYDEV Chaleur portent sur l'aménagement et l'exploitation de réseaux publics de distribution de chaleur et de froid, et des moyens de production énergétique associés.

Cette opération à Talmont-Saint-Hilaire, développée en concertation avec les acteurs locaux, est la première opération portée par la régie SYDEV Chaleur.

Le SYDEV devient ainsi l'autorité organisatrice de la distribution d'énergie pour non seulement l'électricité et le gaz, mais aussi désormais, la chaleur.

Chiffres clés du projet

- 700 MWh distribués par la chaufferie (85% bois, 15% gaz), soit l'équivalent de 115 foyers
- 200 tonnes de bois consommés par an
- 3 bâtiments desservis
- 400 mètres de réseau de chaleur créés
- 120 tonnes de CO₂ évités
- 1 million d'euros d'investissement, soutenu à hauteur de 435 000 euros HT par l'ADEME

Cette réalisation ouvre la voie au développement de nouveaux réseaux de chaleur en Vendée et confirme la pertinence de cette solution dans les centres-bourgs des territoires ruraux.

Entreprises retenues pour réaliser le projet :

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : WEPO.
- Maîtrise d'œuvre : FIB – BE fluides (mandataire), ORIGAMI – Architecte, Cabinet BARRE – Economiste AREST – BE structure, AREA Urbanisme – BE VRD.
- Réalisation : COLAS – Terrassement / VRD, TRAINEAU – Gros œuvre, SOCOM – Métallerie, OUEST ETANCHE – Etanchéité, NIL – Nettoyage, VFE – Chauffage / réseau de chaleur urbain.

À propos du SYDEV

Le SYDEV est le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée auquel adhèrent toutes les communes et intercommunalités vendéennes. Il est le garant du service public de la distribution des énergies en Vendée.

Acteur de la transition énergétique du territoire, il accompagne ses adhérents sur tous les sujets liés à l'énergie : distribution d'électricité et de gaz, éclairage public, efficacité énergétique et mobilité durable.

Il investit dans la production d'énergies renouvelables et la distribution de carburants alternatifs à travers sa SEM Vendée Énergie. Le SYDEV est également impliqué dans le très haut débit et les territoires connectés avec le Conseil départemental de la Vendée via le GIP Vendée Numérique et dans la gestion de donnée territoriale avec le GIP Géo Vendée.